

Armes, hardes et outils

David Ledoyen

Numéro 122, 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/79287ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ledoyen, D. (2015). Armes, hardes et outils. *Cap-aux-Diamants*, (122), 13–16.

ARMES, HARDES ET OUTILS

par David Ledoyen



Pistolet à silex français, vers 1660-1670. Ces armes de poing sont normalement destinées aux cavaliers et aux marins. Que 100 pistolets soient envoyés au régiment de Carignan-Salières indique qu'on les prépare pour des opérations de chocs et d'escarmouches. (Collection de Parcs Canada).

La campagne du régiment de Carignan-Salières en Nouvelle-France constitue un moment charnière des conflits entre les Français et les nations iroquoises. La pression militaire de ces nations menace l'existence même de la colonie. Pour y répondre, le roi Louis XIV « a résolu de leur porter la guerre jusque dans leurs foyers pour les exterminer entièrement » (1). Heureusement, ce désir génocidaire ne s'est pas concrétisé, même si le roi a consacré un grand effort militaire en envoyant et en armant un régiment complet. Ses armes et son habillement révèlent des considérations tactiques et des clivages sociaux caractéristiques de l'Ancien Régime.

UNE TROUPE BIEN DOCUMENTÉE

Les « munitions de guerre et de bouche » qui ont traversé l'océan avec les soldats, sont connues par « l'état général de toute

la dépense » pour les 24 compagnies d'infanterie que le roi entretient au Canada, compilé en juin 1666. (2) Des mémoires, de la correspondance administrative et des actes notariés viennent compléter le portrait matériel de ces troupes. Il s'agit d'une documentation exceptionnelle pour l'époque.

Il est déjà remarquable que ces « munitions » ne soient pas réunies par le colonel du régiment et ses capitaines. Elles le sont par le commissaire général de la Marine à La Rochelle, Charles Colbert du Terron, alors que les troupes attendent leur embarquement à proximité de ce port. Il s'agit de l'exécution d'une volonté royale, exprimée par le ministre Jean-Baptiste Colbert, cousin du commissaire. Cette prise en charge est caractéristique de la poursuite de la centralisation et de l'accroissement du contrôle royal sous le règne de Louis XIV.

DE MOUSQUETAIRES...

Les soldats envoyés au Canada étaient, pour la majorité, équipés comme les autres régiments d'infanterie de leur époque. « L'épée fait le soldat », dit-on, et c'est à un large *baudrier* que la leur est portée. Sur l'épaule gauche des mousquetaires est posée une *banderole* de cuir et son chapelet de *charges*. Ces charges sont de petits contenants de cuir ou de bois. Ils contiennent des doses de poudre noire prêmesurées pour recharger l'arme à feu. Ces deux larges bandes de cuir font également office de protection pour le torse. Elles sont aussi bien encombrantes. On peut en dire autant du *mousquet*. Cette arme à chargement par la bouche est mise à feu à l'aide d'une mèche qu'un mécanisme simple abaisse sur l'amorce. Bien qu'il connaisse peu de ratés, sa manœuvre avec une mèche allumée en permanence à proximité de la poudre s'avère

délicate et peu discrète. C'est ainsi équipés que les soldats se mirent en marche pour Rochefort.

DES ARMES NOUVELLES

Toutefois, pour la campagne contre les nations iroquoises, au moins 200 fusils et 100 pistolets sont attribués aux 1 200 hommes sous les ordres d'Alexandre de Prouville de Tracy. Leur mécanisme est à silex. C'est-à-dire qu'il utilise le choc d'une pierre tranchante sur une pièce d'acier pour produire l'étincelle qui met le feu à la poudre. Ce système est plus coûteux, mais plus souple d'emploi que celui du mousquet. Il est plus approprié pour des corps qui doivent traverser des forêts, et y combattre.

Il faut savoir qu'une ordonnance de 1653, aux termes durs, interdit encore le fusil à l'infanterie. Le cas de la campagne canadienne du régiment montre bien une volonté de s'adapter à un contexte particulier, quitte à passer outre à l'ordonnance. Les capitaines mêmes reçoivent 96 fusils, – de meilleure qualité sans doute – à partager avec leur lieutenant et leur enseigne (quatre fusils par compagnie). Il y a dix-sept autres fusils pour l'état-major.

Le chargement des armes est simplifié par l'achat de 200 ceintures à gibecière (sac à munitions) et de 800 poires à poudre. Le combat au corps à corps est facilité par 200 baïonnettes, une lame dont le manche s'insérait alors dans le canon des armes à feu. Un sixième des soldats bénéficie donc d'équipements moins encombrants. Ils préfigurent une réforme de l'équipement des armées royales qui ne sera promulguée qu'en 1683.

L'HABILLEMENT DE LA TROUPE

Le régiment de Carignan-Salières n'est sans doute pas, comme certains l'ont cru, « le premier à porter un uniforme ». Au courant des années 1660, plusieurs officiers commencent à habiller leurs hommes de manière semblable. Cela relevait cependant de l'initiative des capitaines ou des

colonels propriétaires des régiments. Les avantages de l'uniforme sont connus. Il permet des économies d'échelle à l'achat des tissus. Il favorise l'esprit de corps. Dans la confusion d'un champ de bataille enfumé, il aide à reconnaître les troupes. En outre, l'uniforme fera repérer les déserteurs. Soulignons que c'est en 1670 que sera promulguée la première ordonnance qui fixera les couleurs de l'infanterie, affirmant le soldat comme l'homme du roi plutôt que celui de son colonel. (3)

L'habillement de 1665 du régiment de Carignan-Salières se démarque donc en ce qu'il est pris en charge par le commissaire général à La Rochelle. Suivant la mode du temps, les soldats reçoivent « justaucorps et haut de chausse ». Ces deux vêtements sont taillés dans la bure. Comme son nom l'indique, le *justaucorps* est un vêtement ajusté au torse, dont les basques amples enveloppent les cuisses. Il s'agit

d'un vêtement dont la mode commence chez les militaires. Le haut-de-chausse est une ample culotte, qui s'arrête sous le genou. Le justaucorps, aux boutons « de chameau », est doublé de revêche; le haut-de-chausse de toile. Ces tissus bon marché dénotent la condition modeste du soldat. La bure est une étoffe de laine très grossière presque feutrée, tandis que la revêche est un tissu de laine pelucheux dont le tissage est peu serré.

À ces vêtements s'ajoutent : deux amples chemises, deux cravates, des bas de serge cousus, deux paires de souliers et un large chapeau de feutre, dont la calotte est serrée par un ruban. Parmi les fournitures de la troupe se trouvent aussi un couteau fermant – dit jambette – et un peigne de buis par soldat, mais seulement un sac de toile par deux hommes.

Les sources laissent toutefois en suspens la couleur exacte de l'uniforme. Seul est spécifié le noir du chapeau. La bure est un lainage généralement produit sans teinture. Sa couleur dépend donc des toisons utilisées. Elle peut aller du beige au gris fer, en passant par diverses nuances de brun. C'est dans ce spectre qu'apparaissent les habits des fantassins dans les peintures de bataille de l'époque, comme celles d'Adam François Van der Meulen.

DES OFFICIERS EN UNIFORME

Au milieu du XVII^e siècle, les officiers qui se battent pour le roi de France le font dans leurs propres habits. C'est à une écharpe blanche qu'ils sont reconnus. L'habillement fourni aux capitaines, lieutenants et enseignes des 24 compagnies envoyées au Canada est donc une nouveauté. Toutefois, la qualité et le prix des tissus utilisés les distinguent nettement des simples soldats. Cela ne surprend pas dans une société où la hiérarchie sociale est bien affirmée.

Si le nombre et le type exacts des vêtements qui composent l'habillement des officiers sont inconnus, l'état des dépenses en précise les matériaux. On trouve donc du « drap de sceau » produit à Rouen, sans



Tout comme ce militaire, 200 soldats du régiment de Carignan-Salières sont équipés d'une « ceinture à giboyer » pour les balles et introduisent la poudre dans le canon de leur arme avec une poire. Ces équipements, moins encombrants que la banderole, veulent rendre la troupe plus mobile et plus discrète. (Manesson-Mallet, Allain, *Les Travaux de Mars, ou l'Art de la guerre*. Tome 3, D. Thierry, Paris, 1683-1685. Bibliothèque nationale de France) ark:/12148/bpt6k10431291.

mention de teinte; du droguet brun (tissu de lin et laine), « quatre livres de [soie] grise et brune »; du fil gris et du brun; de la toile grise et de la brune; des boutons gris et d'autres bruns, probablement en deux tailles; du cuir pour confectionner des poches; du tabis gris et brun (tissu de laine et soie); de la dentelle. Les officiers reçoivent aussi des rubans noirs et feuille-morte (bruns) pour garnir chapeau, épaule et haut-de-chausse. Seuls les capitaines reçoivent deux paires de gants.

Les diverses quantités de tissus rendent plausibles des habits bruns à parements gris. Les parements sont les revers des manches. Ces couleurs dominent d'ailleurs dans les vêtements énumérés dans un inventaire de 1669 du marchand Jean Roy, à Québec : « gros justaucorps gris et bruns », « habits de droguets gris et bruns contenant pourpoints et hauts de chausse » et aussi des « hauts de chausse de grosse bure grise ». Signe de la mode ou surplus du matériel destiné au régiment de Carignan-Salières?

MARQUER LE RANG

L'état-major du régiment comprend cinq hommes, soit le colonel Henri de Chastelard de Salières, le lieutenant-colonel, le major, l'aide-major et le maréchal des logis. Le détail de leurs habits est encore moins connu, mais du droguet, de la soie ainsi que du ruban et du tabis noirs figurent pour eux dans les dépenses. On pourra sourire en imaginant qu'ils ont en moyenne 197 boutons (et autant de boutonnières) par habillement. Mais quand on compare cela aux 5 à 9 douzaines de boutons par habillement des officiers et aux 20 à 69 boutons par uniforme de soldats, on se rend compte que c'est aussi dans ces détails que se marque le rang. Il en va de même pour les baudriers des officiers des compagnies qui sont pour chaque grade de qualité différente. L'importance de cet accessoire est démontrée par l'inventaire des hardes de l'ancien capitaine François Pollet de la Combe-Pocatière (1672), puisque certains de ses

baudriers sont à frange grise ou noire et qu'au moins un autre est assorti à un de ses habits.

En outre, les officiers se voient attribuer de l'eau-de-vie, des pierres à fusil, des souliers, du savon, du tabac; cela dans des quantités qui dépassent une consommation personnelle plausible. Ces biens ne sont pas seulement révélateurs d'un meilleur traitement pour les gradés, mais aussi d'un système de revente vers les soldats et

OU L'ART DE LA GUERRE.

FIGURE PREMIERE.



Mousquetaire français. Avec son justaucorps, son épée, son baudrier et sa banderole de charges, il ressemble aux soldats du régiment de Carignan-Salières en 1665-1666. À remarquer, dans sa main gauche, la mèche qui lui permettra de tirer de son mousquet (Manesson-Mallet, Allain, *Les Travaux de Mars, ou l'Art de la guerre*. Tome 3, D. Thierry, Paris, 1683-1685. Bibliothèque nationale de France) ark:/12148/bpt6k10431291.

les civils. Voici qui permet aux officiers de compléter leurs appointements, qui sont fixés par ordonnance royale. Les soldats ne reçoivent quant à eux ni tabac ni savon. Les troupes n'ont pas passé l'océan qu'avec leurs équipements et provisions de bouche composées de farine, de lard, d'eau de vie, d'huile d'olive, de prunes et de raisins. *L'état des dépenses* fait aussi mention d'une immense variété et d'un grand nombre d'outils et de matériaux. Il y

a d'abord les instruments des chirurgiens et les ustensiles de boulangerie, de même qu'un atelier de cordonnerie avec alènes, couteaux, clous et cuirs. Aussi une forge, avec des outils spécifiques aux armuriers. La maçonnerie, la menuiserie et la charpenterie ne sont pas en reste. En plus des « mille haches de Biscay[n]e », des nombreuses scies et rabots, se trouve une abondante quincaillerie pour les portes des forts qu'il faudra construire sur les rives de la Richelieu. Ces fortifications permettent de répondre à la première crise du logement de Québec, avec l'arrivée décalée de sept navires de quelque 1 200 hommes.

« PORTER LA GUERRE »

Lors de ses expéditions au pays des Agniers, le régiment de Carignan-Salières n'a livré aucun grand combat. À l'automne 1666, les troupes de Tracy atteignent enfin des villages de cette nation, dont les habitants se retirent devant l'avancée française. Les soldats brûlent maisons longues et récoltes. Cette destruction, à laquelle s'ajoute sans doute la famine, forcera les Agniers à se joindre à la paix déjà signée par les quatre autres nations iroquoises. Le succès militaire français tient dans la capacité à déplacer un important contingent sur une grande distance (650 km depuis Québec) à travers un pays sans routes terrestres. C'est un exploit logistique qui repose sur la construction de toute une flottille pour remonter le Saint-Laurent et le Richelieu. L'intendant Jean Talon mentionne la construction de 152 bateaux plats et de quelques chaloupes en 1665-1666, dont 40 bateaux avant même la fin de l'été 1665. *L'état des dépenses* énumère des outils destinés à la construction d'embarcations, ainsi que voiles, cordages, brai et goudron.

Ce qui précède ne doit cependant pas occulter les difficultés d'intendance. Talon signale que de nombreuses « munitions de guerre et de bouche » sont manquantes ou altérées faute d'avoir été bien conditionnées à La Rochelle. Le colonel de Sa-

lières se plaint aussi des souliers de ses soldats et d'un manque de « chaudières » pour cuire la soupe. Dans son *Histoire du Montréal*, l'abbé François Dollier de Casson raconte que le froid et la malnutrition frappent durement les soldats positionnés au fort Sainte-Anne au début de 1667. En effet, les autorités métropolitaines semblent avoir sous-estimé tant l'hiver que la ligue iroquoise. *L'état des dépenses* ne montre aucun déboursé relatif à des vêtements d'hiver. Seuls les six charpentiers de navire et deux magasiniers que le roi entretient à Québec reçoivent des *carapousses*. Il s'agit d'un bonnet à bord dépliant typique du monde maritime. (4) Pourtant, avant l'embarquement pour Québec, Talon s'inquiète du manque de matelas, commodité pour « coucher dans un pays où les froids sont perçans [sic] ».

AFFRONTER EN HIVER

C'est l'expédition de l'hiver 1666, commandée par le gouverneur Daniel de Rémy de Courcelle, qui démontre que la préparation est insuffisante. Le colonel de Salières déplore que les soldats soient sans raquettes et qu'ils n'aient chacun qu'une seule paire de mocassins et de chaussons. Pire, il n'y aurait qu'une couverture pour trois hommes! René-Louis Chartier de Lotbinière était de l'entreprise. Ses vers burlesques raillent Courcelle qui avait refusé d'attendre les guides algonquins, ce qui a contribué à son échec. De Lotbinière confirme qu'une partie de la troupe disposait de traînes, de raquettes et de grappins (crampons). Mais outre quelques officiers, il s'agissait des « capots bleus ». Ce surnom est celui des volontaires canadiens dont l'acclimatation est bien commencée. Il leur vient de leur capot, un vêtement de marin à capuchon. Il de-

viendra un vêtement caractéristique des habitants de la Nouvelle-France. L'équipement de ces volontaires, qui combine des vêtements européens et la technologie amérindienne, sera celui des « partis de guerre » de la fin du XVII^e siècle. L'adaptation des miliciens canadiens et des troupes de la Marine envoyées à partir de 1683 ne sera pas longue et montrera son efficacité lors des raids qui frapperont la Nouvelle-Angleterre. Avec leurs alliés amérindiens, ils mettront à profit des leçons durement apprises.

David Ledoyen est fondateur du groupe de reconstitution historique « Les Mousquetaux du roi » et spécialisé dans la production d'équipements militaires du Régime français.

L'auteur tient à remercier Francis Back, Kevin Gélinas et André Gousse pour leur contribution.



Soldat assoupi sur matelas, près d'une marmite et d'une paire de souliers. Ces trois fournitures semblent avoir fait défaut à un moment ou l'autre au régiment de Carignan-Salières. (Meulen, Adam Frans Van der. Vuë de l'Armée du Roy, campée devant Douüy, du costé de la porte Nostre-Dame, en l'année 1667. Paris, vers 1680).

Pour en savoir plus :

1. « Mémoire du Roy pour servir d'instruction à Jean Talon », 27 mars 1665, Archives de colonies, coll. Moreau de Saint-Méry, *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1930-1931*, Rédempti Paradis, Québec, 1931, p. 7.
2. *Estat general de toutte la depense faite a cause des vingt compagnies du régiment d'Infanterie de Carignan Salliere et d'une compagnie de chacun des régiments d'infanterie de Champbelle, Orleans, Poytou et L'Aillée, que sa majesté, entretient en Canada ou Nouvelle-France pendant l'année 1666*, La Rochelle, 15 juin 1666, COL C11A 2/fol. 272-284.
3. Michel Pétard, « Le Fantassin. I. La genèse », *Tradition Magazine*, n° 1, Paris, janvier 1987.
4. Francis Back, « Le carapousse », *Cap-aux-Diamants*, n° 70, été 2002, p. 46.